



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 18489

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les souhaits exprimés par le CODERPA de la Moselle concernant la prestation spécifique dépendance pour les établissements hébergeant ou/et soignant des personnes âgées dépendantes. Le CODERPA estime impératif de trouver des solutions évitant les difficultés nées et à naître depuis le 1er avril 1997 pour certains établissements du fait de l'absence d'autorisation de créations et de financement de places de cure médicale. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18489

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 août 1998, page 4661